# INF'O





Exploitation minière et protection de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest





# SOMMAIRE

#### **EDITORIAL**

Page 3

#### COMPTE RENDU/SYNTHÈSE DÉBAT PANEL

En attendant que l'or brille pour l'environnement

Page 4

La conservation de la biodiversité au cœur de l'action de l'UICN

Page 4

#### MINES ET AGRICULTURE

L'incident révélateur de Sabcé

Page 6

#### MINES ET RESSOURCES EN EAU

Hier, aujourd'hui et demain

Page 7

#### MINES ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Concilier développement économique, protection de l'environnement et développement social

Page 9

Le vent d'espoir

Page 10

La ruée pour l'or menace l'environnement

Page 11

Un régulateur de conflits en manque d'efficacité

i uge 11

Bissa Gold, mesures de sécurité maximale

Page 12

Page 14

L'après mine en question

Page 15

#### MINES ET FORÊTS

Que peut-on sauver de ce patrimoine ?

Page 16

Sabcé: la réserve irremplaçable!

Page 16

Burkina Faso: Les acquis de la conservation compromis par une forte demande de bois de chauffe

mis par une forte demande de bois de chauffe

Page 18

#### MINES ET HABITAT

Seconde jeunesse pour les villages de Yimiougou et Bissa

Page 20

La réinstallation des communautés en cause avec Bissa Gold

Page 20

#### **PORTRAIT**

LE MAIRE CÉLESTIN ZOUNGRANA Résigné et optimiste!

Page 22

# Bulletin d'information sur l'eau et l'environnement

#### Directeurs de publication

Dam MOGBANTE (GWP/AO) Aimé J. NIANOGO (UICN-PACO)

#### Rédacteurs en Chef

Sidi COULIBALY (GWP/AO) Marcello ROCCA (UICN-PACO)

#### Appui technique Félicité MANGANG (UICN-PACO)

#### Rédaction

Sani ABOUBACAR (Niger)
Raphaël KAFANDO (Burkina)
Grégoire BAZIÉ (Burkina)
Dzifa AZUMAH (Ghana)
Idrissa SANÉ (Sénégal)
Mohamed Muhtarr JALLOW (Gambie)
Assane KONE (Mali)
Lonsani SANOGO (Burkina)
Edmund Smith ASANTE (Ghana)
Michael SIMIRE (Nigeria)
Alain TOSSOUNON (Bénin)
Cheick B. SIGUE (Burkina)
Eden GADEGBEKU (Togo)

#### **Caricatures**

Constant TONAKPA (Bénin)

#### **PAO/Impression:**

Studio Yipin Créations / Imprimerie Tél.: +226 50 47 60 79 / 70 20 65 38 Burkina Faso

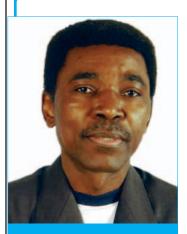
Les opinions exprimées dans ce magazine ne sont pas celles du GWP-AO ou de l'UICN et n'engagent que leurs auteurs.





Février 2013

# **EDITORIAL**



Aimé NIANOGO (Directeur régional, UICN-PACO)

Le rôle et l'importance des ressources naturelles dans l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest ne sont plus à démontrer. En effet, ces économies et surtout celles sahéliennes, sont fondées essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles. L'activité des hommes (production agricole et alimentaire, satisfaction des besoins énergétiques) et parfois même leur survie, dépendent étroitement des réserves en ressources naturelles et des conditions climatiques.

C'est également du milieu naturel que le sable, le gravier et tous les matériaux nécessaires à la construction de bâtiments sont prélevés. En outre les sous-sols des pays de la sous-région sont riches en ressources non renouvelables mais d'une grande valeur monétaire, comme les métaux et les hydrocarbures.

Compte tenu des ressources financières que la commercialisation de ces ressources génère et, des besoins de financement du développement, les pays pauvres sont quasiment



Dam MOGBANTE (Secrétaire Exécutif, GWP/AO)

tous engagés dans une exploitation de plus en plus intense de ces ressources.

Le dilemme est évident, les processus par lesquels ces ressources sont valorisées entrent non seulement en compétition avec d'autres usages sur les terres et l'eau notamment, mais sont aussi source de menaces et d'agressions pour notre environnement et nos populations s'ils ne sont pas conséquemment réglementés et contrôlés.

L'accumulation de déchets toxiques, la pollution de l'air, des sols et de l'eau, les nuisances sonores, la destruction ou la perturbation d'habitats naturels, la défiguration des paysages sont autant de conséquences négatives provoquées par l'exploitation minière. Enfin, les sites miniers abandonnés et les carrières non réhabilitées représentent des superficies non seulement improductives mais surtout dangereuses pour l'environnement, en raison des eaux acides produites. L'état socioéconomique et environnemental du milieu concerné par une exploitation minière, pendant et après son existence, dépend des mesures prises en amont pour prévoir et anticiper les conflits sociaux et la dégradation.

Le boom actuel du secteur minier indique clairement que le dilemme entre les efforts de conservation de la diversité biologique et les activités des industries extractives en Afrique de l'Ouest sera de plus en plus prégnant. La plupart des pays de notre région ont une économie faible, sont touchés par la sécheresse et la désertification et, luttent pour leur développement économique. Il est vrai que tous les pays disposent de textes de lois et de règlementations sur les investissements miniers. Élaborer et adopter des lois est une chose, mais leur application demeure partout un sérieux défi. De plus la grande capacité financière des entreprises minières laisse les États sans grande marge de manœuvre.

La mobilisation de tous les acteurs est donc nécessaire pour atténuer les incidences environnementales des activités d'exploration et d'exploitation dans nos pays et veiller à la conservation des biens et services essentiels des écosystèmes soutenant le développement à long terme.

Dans ce souci de veille, les médias et les parlementaires jouent un rôle essentiel. Les médias, de part leur potentiel d'information et de sensibilisation, ont la capacité de sensibiliser et si nécessaire de mobiliser l'opinion publique au niveau local, national et international. Les parlementaires peuvent quant à eux, décider de projets de lois adaptés et interpeller l'exécutif en cas de nécessité.

Le rôle d'institutions comme l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO) est d'informer, de sensibiliser puis de plaider pour une concertation entre parties prenantes susceptibles de faciliter des pratiques durables et un partage équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources. La très enrichissante collaboration entre nos deux organisations avec les médias, entamée depuis 2011, a permis en 2012 l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des journalistes et des parlementaires sur le thème « Exploitation minière et protection de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest » dont cette publication est l'aboutissement.

Nous espérons que ce travail en synergie entre les acteurs de la sous-région favorisera l'exploitation durable des ressources dans le respect des impératifs sociaux et environnementaux, que les journalistes présents à l'atelier préconisent dans les articles réunis en ce magazine.

# Compte rendu/synthèse débat panel

# En attendant que l'or brille pour l'environnement

Par Assane KONÉ (Le Républicain/Mali)

«Exploitation minière et protection de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest». Ce thème était au centre d'un atelier sous-régional de renforcement des capacités des media, co-organisé par UICN et GWP/AO, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012, à Ouagadougou. Avec une trentaine de journalistes de onze pays d'Afrique, un panel de discussion sur la gestion des mines et la problématique de la protection de l'environnement a mobilisé le 2 octobre 2012, des élus locaux, des professionnels et des experts des questions minières et environnementales.

Amadou Diemdoda Dicko, Président de la Commission environnement de l'Assemblée nationale, Hama Arba Diallo, député et maire de Dori, Pr. Boubacar Awaiss, coordonnateur du programme PREMI de l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), Frédéric Somé, responsable du département environnement de la mine d'or de Essakane, Abdoulaye Diarra, enseignant-chercheur au 2Ie et Djiri Dakar, secrétaire permanent de l'Initiative pour la transparence de l'industrie extractive (ITIE), Burkina Faso ont rivalisé d'ardeur pour entretenir les journalistes sur la gestion des mines et la problématique de la protection de l'environnement.

Dans une brève intervention, Edmond Smith Assanté, le modérateur a rappelé l'expérience ghanéenne en matière d'exploitation minière avant de signaler que son pays reste néanmoins, confronté au défi de l'orpaillage traditionnel avec son corollaire de conséquences sociales néfastes. En plantant le décor de ce bouillon d'échanges, le député-maire de Dori, a souligné que dans le contexte d'un pays comme le Burkina Faso, il vaut mieux avoir l'or que de ne pas en avoir. Selon lui, si l'exploitation

d'or suscite beaucoup d'enthousiasme au niveau de la région de Dori, il y a lieu de faire face aux problèmes sociaux qu'engendre cette activité. Dans le cas de la mine d'Essakane, il dira que la collaboration avec la société minière permet de réaliser des infrastructures sociocommunautaires. Cependant, il a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement au plan social et environnemental. « C'est en effet ce que la société Essakan SA essaye de faire avec la commune de Dori à travers l'élaboration et l'exécution de plan de gestion environnemental ou de programmes sociaux », a indiqué Fréderic Somé, le représentant de la mine de Essakane.

Pour l'enseignant-chercheur, Abdoulaye Diarra, des compromis sont possibles entre les enjeux économiques et environnementaux en matière d'exploitation minière. Mais, pour y arriver, il a estimé qu'il faut en plus de la volonté politique, le renforcement des capacités des acteurs chargés du suivi environnemental. En attendant cela, pour jouer la carte de la transparence, le secrétaire permanent de l'ITIE a souligné que le combat de cette

# CONTRAT MINIER ENTRE GOUVERNANT ET SOCIÉTÉ: LE DÉFI ENVIRONNEMENT



coalition mondiale pour la publication des données au niveau des sociétés minières et des gouvernements, à travers des initiatives comme : «Publiez ce que vous payez». Après les différentes interventions des panélistes, les participants ont soulevé des préoccupations relatives à la déperdition scolaire dans les zones d'exploitation minière, les conséquences des fosses à ciel ouvert, les dangers éventuels liés au transport des produits chimiques à travers le pays. Des réponses données, il ressort que des efforts sont entrepris pour réduire les risques environnementaux dans la mine de Essakane.

Des recommandations pertinentes ont été formulées pour la sensibilisation des populations riveraines pour l'éducation des enfants, la collaboration avec les communes rurales pour le développement de programmes sociaux et le toilettage des dispositions du code minier pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux. Il est

ressorti des débats que l'après-mine, se prépare pendant l'exploitation. Cependant, tous ont été unanimes à souhaiter une mobilisation pour faire face au phénomène de l'orpaillage « sauvage » qui cohabite avec l'exploitation industrielle, et se développe dans presque tous les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Face aux nombreux défis relevés, le Président de la Commission environnement à l'Assemblée nationale du Burkina Faso, a rassuré les participants de la prise de conscience des députés. Le coordonnateur du programme PREMI de l'UICN, a réaffirmé l'engagement de son institution à continuer la sensibilisation des acteurs dont les media, à avoir un esprit critique sur l'exploitation minière dans les différents pays de la sous-région.

# La conservation de la biodiversité au cœur de l'action de l'UICN Ber Penhoël KAEANDO (Siduana Branking

Par Raphaël KAFANDO (Sidwaya/Burkina Faso)

Dans le cadre de l'atelier sous-régional sur l'exploitation minière et la protection de l'environnement que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et GWP/AO a organisé à l'intention des journalistes, Jean-Marc Garreau, Coordonnateur du programme Afrique centrale et occidentale de l'UICN, a fait un exposé sur l'approche de l'UICN dans le traitement de la question en Afrique de l'Ouest.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature est depuis toujours, très sensible et très active sur les questions de respect des normes environnementales dans l'exploitation des ressources minières. Son action se décline sous différentes formes et vise essentiellement à apporter des connaissances, évaluer la situation réelle, former les acteurs, soutenir les acteurs les plus faibles et construire le dialogue entre toutes les parties prenantes.

En Mauritanie, elle a promu la mise en place d'un panel international sur l'exploration et l'exploitation pétrolière qui a rendu des résultats appréciés au niveau national et international; en Guinée Bissau, au Sénégal, en Guinée Conakry et en Sierra Leone l'UICN a également travaillé sur les impacts sociaux et environnementaux des industries extractives (pétrole, bauxite, phosphate, elimenite, zircon...); en Guinée Bissau par exemple, le travail de l'UICN a abouti à la mise en place d'un groupe de travail national sur le pétrole et les industries extractives auquel participent des institutions publi-

ques et des ONG et qui a signé un MOU avec le ministère des ressources naturelles pour jouer un rôle de facilitateur et de conseiller sur ces questions.

Dans des milieux sensibles comme les zones arides, l'UICN travaille à diffuser les techniques de planification et de gestion environnementales pour atténuer les impacts négatifs des opérations minières. Selon Jean-Marc



Garreau, à partir des études menées, l'Union tente de former les acteurs des mines. Il s'agit, par exemple, de former les responsables du secteur des mines, et les gestionnaires des aires protégées sur les risques du secteur. «Un de nos rôles encore est de construire le dialogue entre les acteurs, comprendre les conditions législatives, réglementaires, de visiter les chantiers, et d'aider les acteurs les plus vulnérables», a-t-il précisé.

M. Garreau a indiqué que l'UICN a créé une coalition d'acteurs de la société civile et les gouvernements de cinq pays afin de promouvoir de meilleures pratiques. L'objectif étant d'atténuer ou de compenser les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière en Afrique de l'Ouest. L'un des objectifs de l'UICN évoqué également par Jean-Marc Garreau est le travail effectué pour influencer le secteur minier. Dans ce cadre, un dialogue est instauré entre l'UICN et le Conseil International des Mines et Métaux (ICMM). « Nous

œuvrons aussi ensemble à l'identification et à la promotion des meilleures pratiques au sein du secteur minier afin d'encourager les entreprises minières à prendre en compte leurs responsabilités sociale et environnementale », a-t-il conclu.

# **Mines et agriculture**

# L'incident révélateur de Sabcé

**Grégoire B. BAZIE** (Lefaso.net/ Burkina Faso)

La mine de Bissa Gold, dans la commune rurale de Sabcé (90 km au nord de Ouagadougou et 15 km de Kongoussi, chef-lieu de la province du Bam), n'est qu'à sa phase de construction et va bientôt, le 22 décembre 2012 si tout se passe bien, couler son premier lingot d'or. L'agriculture est le secteur qui souffrira plus de l'arrivée de la société minière.

La commune rurale de Sabcé a enregistré du fait de la réalisation d'un barrage par la société minière, des inondations qui ont occasionné des dégâts dont l'envahissement de champs. Ce qui pourrait avoir des incidences négatives sur la production agricole de la commune et sur la sécurité alimentaire des populations.

L'évaluation des dégâts des inondations n'est pas encore terminée, mais, déjà, le Directeur Général de Bissa Gold, Christian OUEDRAOGO, considère la situation comme un 'incident' regrettable. Pour lui, si d'autres inondations se produisaient encore compte tenu de la forte pluviométrie de cette année, leurs effets ne seraient certainement pas dans les mêmes proportions que si la construction du barrage était totalement achevée.

Pour l'heure, le taux d'exécution de l'ouvrage est de 99%. Quand les inondations sont survenues dans le mois d'août, l'exécution du barrage était à 95%. Conséquences : les eaux sont allées au-delà de la zone dite inondable préalablement définie, entraînant des dégâts dans des champs à Sabcé et dans la commune voisine de Mané. 1250 personnes sont concernées. Si le DGA Ouédraogo admet la responsabilité de sa société dans la situation des communes en question, il réfute toute implication de Bissa Gold dans les autres cas d'inondations répertoriés dans la région. Ainsi, au lieu de 1250 victimes, il était fait état de plus de 5. 000 personnes affectées au niveau de l'Action sociale. Une délégation gouvernementale qui

était venue s'enquérir du problème sur place, avait insisté pour qu'il y ait une harmonisation des chiffres avancés en vue de la prise de mesures idoines.

La question, apparemment, n'est pas encore réglée. Mais quel qu'en soit l'issue les inondations survenues à Sabcé relancent le débat sur l'impact de la production minière sur l'agriculture. Il est révélateur des effets négatifs que l'exploitation d'une mine peut avoir sur la production agricole et par ricochet, sur la sécurité alimentaire. Car, au-delà des champs envahis par les inondations, l'installation de la mine à Sabcé s'est faite au détriment des espaces destinés habituellement à l'agriculture dans la zone.

A ce propos, le cas de Niagré Naaba est on ne peut plus emblématique. Ce chef coutumier a vu ses 55 hectares revenir à la mine. Pour ces dizaines d'hectares perdus, l'intéressé n'aurait perçu que 7 millions de francs au titre de la compensation pour 10 hectares. Pour le reste, il se préparait encore pour constituer des dossiers en vue de pouvoir entrer en possession de ses droits. En outre, les périmètres de la mine (environ 130 km²) s'étendent sur des espaces verts, donc propices à l'activité agricole. Dans une région réputée dans l'ensemble pour l'aridité de ses sols, cela n'est pas sans conséquence dommageable pour le secteur et l'auto suffisance alimentaire.

La mine, c'est bien. Mais c'est encore mieux si l'on peut l'exploiter sans conséquences sur l'agriculture.



#### Mines et ressources en eau

# Hier, aujourd'hui et demain

Par Dzifa AZUMAH (Ghana news agency/Ghana)

L'exploitation aurifère est un ancien métier, qui s'est pratiqué dans la Région de l'Afrique de l'Ouest depuis plus de cent ans. Cependant des études récentes menées par des analystes ont révélé que cette région connaitra la croissance la plus rapide au monde dans la production de l'or au cours des quatre prochaines années.

Une importante quantité de ce précieux minerai devrait venir du Burkina Faso, qui a rejoint le cercle restreint il ya dix ans seulement avec une importante prospection qui se poursuit. Le Burkina Faso a été déclaré le troisième plus grand site d'exploration aurifère en Afrique et le quatrième plus grand producteur d'or en Afrique.



Une récente publication de 'AllAfrica' a révélé que le récent boom dans l'industrie de l'exploitation aurifère au cours des trois dernières années a fait du pays l'un des principaux producteurs de l'Afrique et attire toute une génération dans ce secteur d'activité. Il a été rapporté que de jeunes enfants âgés seulement de six ans ont quitté l'école pour travailler dans les mines - surtout dans les exploitations artisanales où ils écrasent les pierres, tamisent la poussière et transportent de l'eau sur le site. Les enfants qui sont encore à l'école visitent néanmoins les mines pendant leurs jours de congé d'école, influencés par leurs parents qui y travaillent.

#### Les bénéfices de l'exploitation aurifère

Le rapport cite également le Ministère des Finances selon qui l'or est devenu la première denrée d'exportation pour le Burkina Faso. En 2011, il a généré 127 milliards de francs CFA (US \$ 247 millions) pour le Burkina Faso. Entre 2007 et 2011, il a rapporté 440 milliards de francs CFA, ce qui représente 64,7 pour cent de l'ensemble des exportations et 8 pour cent du PIB. La production est passée de 23 tonnes en 2010 à 32 tonnes en 2011. Les mines

d'or sont réparties dans tout le nord, l'ouest, le sud-ouest et le centre du pays.

#### Les problèmes probables

Le problème que ce pays est susceptible de rencontrer est la pollution des eaux due aux activités de l'exploitation minière illégale ou l'exploitation minière artisanale comme ils préfèrent l'appeler, l'utilisation des produits chimiques dangereux tels que le cyanure et le mercure, qui ont la capacité d'anéantir des communautés entières s'ils ne sont pas manipulés correctement. Les orpailleurs qui ont une connaissance très limitée ou aucune connaissance de l'effet toxique de ces produits chimiques doivent être informés le plus tôt possible par les intervenants. L'objectif pour l'instant est "gagnons de l'argent rapidement, tant que cette possibilité existe".

Le Directeur général adjoint de Bissa Gold, Dr Christian F Ouedraogo, qui s'est adressé au groupe de journalistes ouest-africains participant à un atelier de cinq jours sur l'exploitation minière et la protection de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest, sur le site minier a déclaré que: «le produit chimique se dissout facilement dans l'eau avec l'introduction de chlore ".

Le fait qu'il se dissolve facilement avec le chlore, n'exclut pas les accidents. Le déversement accidentel de cyanure dans certains plans d'eau, par certaines compagnies minières dans d'autres pays ouest-africains ont entraîné la mort des ressources biologiques aquatiques et la nécessité de trouver des sources alternatives d'approvisionnement en eau.

#### Les effets du cyanure sur les hommes

Selon Wikipedia, l'aspiration de fortes concentrations de cyanure provoque un coma avec convulsions et un arrêt cardiaque, suivi de la mort en quelques minutes. À des



doses plus faibles, la perte de conscience peut être précédée par une faiblesse générale, des vertiges, des maux de tête, de la confusion, et de la difficulté à respirer. Aux premiers stades de l'inconscience, la respiration est souvent suffisante ou même rapide, bien que l'état de la victime progresse vers un coma profond, parfois accompagné d'un œdème pulmonaire et finalement d'un arrêt cardiaque. Une dose mortelle pour l'homme peut être aussi basse que 1,5 mg/kg de poids corporel.

Le Président du Global Water Partnership (GWP) Afrique de l'Ouest, M. Hama Arba Diallo, a admis que l'exploitation minière a beaucoup de retombées économiques pour les pays comme le Burkina Faso, mais en même temps des conséquences dégradantes pour l'environnement, surtout en ce qui concerne les plans d'eau.

Dr Ouedraogo convient avec M. Diallo pour dire qu'«il ne peut pas y avoir d'exploitation minière sans eau, car l'eau est un élément essentiel dans l'exploitation minière». L'eau, tout le monde en convient, c'est la Vie. Sans eau, il ne peut pas avoir de vie sur terre, c'est pour cette raison que chaque pays s'efforce à protéger cette ressource.



«L'exploitation minière à ciel ouvert, artisanale ou illégale se fait à grands frais pour nos pays et ce problème doit être examiné de façon critique, car elle est faite d'une manière désorganisée», a déclaré M. Diallo.

Depuis les années 1960, lorsque «la lixiviation en tas au cyanure" a été introduite dans l'exploitation minière, les effets toxiques des mines d'or ont grimpé en flèche et les chances qu'il n'y aurait pas de déversement accidentel ne peuvent pas être prises pour un acquis.

Le processus, tel que décrit par Dr Ouedraogo, consiste à verser une solution de cyanure sur le minerai broyé. La solution de cyanure s'infiltre, dissout l'or et sera transporté vers les bassins de solution. Cette technique nécessite l'utilisation de grandes quantités de cyanure hautement toxique. La solution de cyanure est réutilisée ou stockée dans un barrage de queue. La question qui se pose est alors de savoir ce qui se passera en cas d'inondation comme cela est devenu une sorte de constante ces derniers temps.

#### Que faire en cas de déversement accidentel

Si cela devait arriver et la pollution est porté à la connaissance des Ghanéens, il pourrait augmenter le coût de traitement de l'eau destinée à la consommation humaine, mais la question qui se pose est de savoir quel effet cela aurait sur l'irrigation, l'agriculture, l'eau souterraine et l'eau à usage domestique et industriel.

Dans sa quête visant à promouvoir à la fois l'éducation formelle et informelle au sein des communautés dans lesquelles elles sont implantées, les mines devraient s'efforcer d'éduquer les populations sur les effets nocifs de l'utilisation du cyanure et du mercure, dont la recherche a démontré qu'elles peuvent tuer dans un court laps de temps. Il s'agit d'une responsabilité sociale qu'ils doivent au peuple et à l'État. Nous devons travailler pour un monde meilleur et plus sûr où les ressources renouvelables telles que l'eau seraient conservées soigneusement pour l'éternité.

# Concilier développement économique, protection de l'environnement et développement social

«Au-delà de la protection de l'environnement dans l'exploitation minière, il faut aller vers une exploitation minière durable». Telle est la certitude de M. Amadou Garané, juriste, spécialisé dans les questions environnementales. Cette conviction, il l'a clairement affichée lors d'une communication sur les «Dispositifs légaux de protection des ressources naturelles dans le cadre de l'exploitation minière». C'était au cours de l'atelier de renforcement des capacités des médias sur l'exploitation minière et la protection de l'environnement.

Amidou Garané, juriste, spécialisé dans les questions environnementales, est formel: parce qu'elle contribue à résorber le chômage et à fournir des revenus aux Etats, l'activité minière est nécessaire au développement national. «Elle est cependant susceptible d'avoir des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine si elle n'est pas menée de façon responsable», fait-il toutefois remarquer.

Parmi les principales conséquences environnementales et sociales de l'exploitation minière qu'il cite, il y a les déplacements et réinstallations de populations affectées, la pollution due à l'utilisation de produits chimiques et la dégradation des sols et des paysages. Tous les Etats ont mis des garde-fous dans l'espoir d'amenuiser ces désagréments. Les entreprises minières ont ainsi l'obligation de respecter l'environnement dans l'exploitation minière et les droits des populations locales, dans le but de concilier le développement économique (exploitation minière) avec la protection de l'environnement.

Les textes existant organisent la protection de l'environnement dans l'exploitation minière. Les textes nationaux comme les lois cadres sur l'environnement ou Codes de l'environnement déterminent les principes fondamentaux de la protection de l'environnement qui s'appliquent à tous les secteurs environnementaux, dont le secteur minier. Les Codes miniers, les lois organisant les activités minières (exploration, exploitation, commercialisation), visent, eux, la création d'un environnement des affaires sécurisé pour les investisseurs.





Au niveau régional, les protocoles, directives et règlements adoptés au sein des organisations communautaires régionales sont des textes supranationaux s'appliquant directement dans les Etats. Il n'existe pas de convention mondiale spécifique à la protection de l'environnement minier, fait remarquer M. Garané. Les conventions mondiales générales en matière d'environnement protègent l'ensemble de l'environnement y compris l'environnement minier.

D'après le juriste, la difficile mise en œuvre effective de la législation sur la protection de l'environnement minier se heurte à trois sortes d'écueils. La tendance des sociétés minières est de ne pas s'acquitter de toutes les obligations environnementales en raison des coûts souvent élevés nécessitant une mobilisation de ressources financières importantes, estime-t-il. La faiblesse des institutions de contrôle et celle des ONG et associations environnementales à réagir contre les violations éventuelles de la législation environnementale expliquent également en partie ces manquements des sociétés minières.

«Au-delà de la protection de l'environnement minier, il faut aller vers une exploitation minière durable», conseille M. Garané. Ce qui, d'après lui, contribuera à concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le développement social. «L'activité minière ne doit pas seulement contribuer à l'économie nationale mais aussi être soucieuse de la protection de l'environnement. Elle doit s'inscrire dans une perspective d'équité sociale», a-t-il conclu.

# Le vent d'espoir

Idrissa SANE (Le Soleil/Sénégal)

La mine de Bissa Gold suscite tous les espoirs à Sabcé, une localité située à 90 Km, au nord de la capitale du Burkina-Faso. La société minière a enregistré 20.000 demandes d'emploi. Tous rêvent de faire fortune avec la mine d'or. Mais, les préoccupations environnementales sont emportées par le vent d'espoir. Reportage.

Le convoi quitte Ouagadougou aux environs de 9 h, ce mercredi 3 octobre 2012. Des hameaux défilent de part et d'autre de la route. Après la guérite de Fabré, la plaine cède place à une chaine de collines. Nous sommes bien dans une nouvelle zone topographique. Les pics alternent avec les valons dans une formation arbustive clairsemée.

Au bout de deux heures, nous voici, à Sabcé. A l'entrée, des maisons peintes en jaune contrastent avec les habitats en matériaux précaires, en contrebas. Un nouveau jour se lève sur le village qui tire son nom, d'un arbre fruitier appelé « sabcé » dans la langue locale. « Nous avons de réelles attentes par rapport à cette mine. Nous pensons que la mairie peut gagner quelque chose, mais pour le moment, nous n'avons rien », raconte le maire qui a reçu la délégation dans un local perché sur une élévation. Quelques femmes et jeunes sont aux abords pour épier la moindre information. Vêtu d'un pantalon et d'un maillot bleu d'une équipe de championnat anglais, Basile Ouédrago fait partie des jeunes du village. Il est dans l'expectative. Son rêve, c'est de bâtir fortune dans la mine.

« Cela fait plusieurs mois que je cherche du travail, mais je n'en ai pas encore trouvé. Je ne désespère pas, si la vraie exploitation commence, je pourrai y travailler », espère le jeune garçon. L'emploi des jeunes de Sabcé est la doléance ambiante. Les échanges les intéressent à plus d'un titre. Chacun veut trouver son compte. L'ouverture de la mine a déjà donné un coup de fouet aux activités génératrices de revenus comme le commerce. La localité attire tous les chercheurs de fortune. C'est la ruée vers l'or de Sabcé. Un eldorado pour des milliers de jeunes, d'hommes et de femmes. « Actuellement, il est difficile de trouver une maison pour la location. Les personnes viennent de tous les coins du Burkina pour chercher du travail dans la mine. Nous envisageons de faire un nouveau lotissement », a révélé le maire sous un ton enthousiaste. A l'écart du groupe, El Hadj Idrissa Warmi mince et effilé, est moins euphorique. Il milite dans le comité de concertation pour défendre l'intérêt du village et plaider la prise en compte des préoccupations des jeunes. « Il y a certes, les fils de nos localités qui sont recrutés, mais ce n'est pas assez! Nous remettons toujours l'emploi des jeunes du terroir sur la table. La société recrute toujours mais nous ne savons pas comment se font les recrutements », regrette le membre du comité d'organisation, El hadi Idrissa Warmi.

«(...) Le cyanure sera utilisé dans la production de l'or sur le site de Bissa Gold ; les autorités de la mine nous ont rassurés sur la non-nocivité de cet intrant sur notre environnement, au bout de la chaîne de production de l'or (...) Une chose est certaine ; toute mine dégrade l'envi-



ronnement ; un reboisement ne peut jamais remplacer, à titre d'exemple, l'occupation du site de la réserve naturelle de Bissa par une industrie du même nom», expliquet-il davantage.

#### Les enfants voient leur avenir dans l'or

Habillé d'une chemise blanche avec des rayures bleues, l'inspecteur Salifou Sawadogou, de taille moyenne et trapu, est l'une des rares personnes à voir le revers de la médaille de cette richesse de la nature. L'absentéisme à l'école prend une tournure inquiétante. Entre les salles de classe et l'orpaillage, beaucoup d'enfants font leur choix. «Depuis l'ouverture des mines, deux écoles de 6 classes sont construites, mais cette année, nous avons enregistré pour la première fois 21 absents à l'examen. C'est pour vous dire qu'il y a une corrélation entre le démarrage des mines et les performances scolaires des élèves. Les enfants travaillent dans les sites d'orpaillage, certains reviennent en somnolant, d'autres ne viennent pas. Il y a beaucoup de correspondances adressées au préfet», rapporte l'inspecteur de l'Education, Sawadogo.

#### 20.000 demandes d'emplois

Loin du village. Là-bas dans la mine, à différents endroits, des pelleteuses et des grues sont en activité. La plateforme est en pleine effervescence. Hélas! «Nous ne recevons plus les demandes d'emploi, nous avons reçu
20.000. Il n'y a pas de qualification dans certaines
demandes», relève le directeur général Adjoint, Dr
Christian F. Ouédraogo. La mine emploiera entre 500 et
700 personnes et seuls 30 % des postes n'exigeant pas une
qualification seront destinés aux fils du terroir.

# La ruée vers l'or menace l'environnement

Mohamed Muhtarr JALLOW (Gambia Info/Gambie)

Sabcé est une zone rurale qui héberge l'un des gisements les plus importants du Burkina Faso où l'exploitation aurifère est maintenant en train de prendre le devant de la scène des activités économiques dans la région.

Au cours de la visite, il a été signalé que les gens se bousculaient pour l'or et que l'orpaillage avait droit de cité et n'épargnait aucune zone pour la recherche du métal précieux. La seule route nationale qui relie à la capitale sera également déplacée, parce qu'on croit qu'elle traverse un gisement.

La population de Sabcé est estimée à environ 30.000 habitants avec une aire d'habitation de 31 villages. Il y existe également 29 écoles primaires, trois centres de santé communautaires et sociaux.

Toutefois, la région a un niveau élevé d'analphabétisme, la rendant ainsi plus vulnérable aux effets de l'exploitation minière.

Lors de sa présentation, l'un des spécialistes de l'environnement a dit que le niveau d'alphabétisation des populations locales reste très faible. Parfois, quand vous parlez aux mineurs locaux du danger de l'utilisation de produits chimiques pour leur santé, ils vous disent qu'ils apprécient l'argent plutôt que de vivre longtemps dans la pauvreté qui les rendrait par conséquent plus vulnérables aux mines.

Selon le Maire de Sabcé, Célestin Zoungrana, depuis la découverte de gisements d'or, la vie des habitants locaux a changé de manière significative. Le commerce a connu une croissance importante, de nouveaux emplois pour les

populations locales ont été crées et on a également observé une croissance démographique ces derniers temps en raison de nouveaux migrants provenant d'autres parties de la région. Par ailleurs, avant la découverte du gisement d'or il ya 10 ans, les populations vivaient de l'agriculture de subsistance, de l'élevage, de l'orpaillage et du petit commerce.

M. Zoungrana soutient que tout développement s'accompagne de son corollaire et l'une de leurs plus grandes craintes en ce moment est que les élèves pourraient abandonner l'école et s'engager dans l'exploitation des mines d'or, les activités criminelles augmenteraient, l'utilisation incontrôlée des produits chimiques dangereux comme le mercure par les orpailleurs traditionnels qui pourraient avoir des effets dévastateurs sur l'environnement et les communautés dans leur ensemble.

Le Maire Zoungrana est allé plus loin en expliquant que depuis Novembre 2011 que Bissa Gold, dont la maison mère se trouve en Russie, a commencé la construction des mines, a mené des enquêtes dans la zone et a commencé à construire des maisons pour réinstaller les communautés qui occupaient les zones minières. La société est réputée avoir de bons antécédents dans l'exploitation minière en Guinée Conakry et ailleurs en Asie et en Europe. Selon le directeur général adjoint de Bissa Gold SA, Dr Christian Ouédraogo, malgré les progrès réalisés dans la construc-



tion des installations pour la mine, des maisons ont été construites pour environ 1250 familles qui vont être déplacés de leurs villages d'origine. Il a rappelé que l'entreprise détient 80% des actions et 10% appartiennent au gouvernement du Burkina. Selon lui, la durée de vie des mines est de sept ans, qui pourrait être prolongée, puisse que la recherche se poursuit dans cette région riche en or. Le directeur général adjoint a souligné que la société a la concession sur une superficie de 130 kilomètres carrés et qu'elle créera entre 500 à 700 emplois permanents pour les citoyens.

Cependant, pour accorder une certaine faveur aux ressortissants de la localité, un certain nombre d'emplois non qualifié sera accordé aux communautés directement touchées. «Les emplois qui exigent des compétences seront soumis à la concurrence, raison pour laquelle l'entreprise assure la formation des communautés locales dans les domaines de compétences", a déclaré Dr. Ouedraogo. Il a expliqué que la production consistera en l'exploitation minière à ciel ouvert et qu'ils ont l'intention de produire jusqu'à 4,300 tonnes d'or par jour avec un plan annuel de 6,5 millions de tonnes. «Sachant que les mines d'or nécessite beaucoup d'eau pour faciliter leur travail, nous

avons construit un barrage et mis en place toutes les dispositifs de sécurité pour éviter des fuites. En marge, ils ont également construit des installations d'épuration et des incinérateurs de déchets métalliques et bio dégradables", a déclaré le Dr. Ouedraogo.

«Nous avons aussi donné de l'argent et des plants aux communautés pour remplacer la couverture forestière et déjà nous anticipons sur la fermeture de la mine avec l'ouverture d'un compte bancaire pour les communautés à la banque centrale, en accord avec le gouvernement» at-il ajouté.

Le chef de Nyagale Ouedraogo Tiwodo avait auparavant révélé qu'ils avaient eu des réunions de consultation préalable avec la société minière sur l'impact des mines sur l'environnement. "Nous avons également informé nos populations que la mine sera construite et qu'elle restera longtemps active et nous les avons également informés que nous avons délimité les endroits qu'ils ne doivent pas toucher et maintenant ils ont commencé à couper les arbres, mais nous ne savons pas ce qui arrivera, mais pour le moment ils n'ont pas touché à nos lieux sacrés", a-t-il ajouté.

# Un régulateur de conflits en manque d'efficacité

By Aboubacar SANI (L'Evènement/Niger)

Dans la commune rurale de Sabcé, l'entreprise russe procédera en décembre 2012, à la phase d'exploitation du site aurifère, situé entre les villages de Yémingou et de Bissa dans la région du Centre-Nord. Hélas! L'avènement de cette activité n'a pas été sans heurts entre population locale et entreprise minière. Une situation qui met à nu le peu d'efficacité du Conseil de concertation du site aurifère de Bissa Gold dans la résolution d'éventuels conflits pouvant surgir tout au long de l'activité.

Des jeunes des villages de Yémingou et de Bissa ont organisé, le 07 juillet 2012, une marche de protestation contre la procédure de recrutement du personnel local de la société Bissa Gold SA, l'entreprise russe détentrice du permis d'exploitation du site aurifère de Bissa. En colère, ils étaient descendus dans la rue après la publication des résultats d'un test de recrutement organisé par Bissa Gold SA. « Après un concours de recrutement, seulement cinq personnes sur 30 initialement prévues ont été retenues. Pour exprimer tout haut leur mécontentement, des jeunes se sont alors organisés, car, selon eux, il y a eu déjà d'autres <u>cas</u>», a expliqué le préfet de la commune de Sabcé, Kalaga Hamado.

Mais, la société Bissa Gold n'a pas entendu de cette oreille cette revendication. « Nous avons accordé un quota de 30% aux populations des villages déplacés. Il s'agit d'emplois sans qualification », a martelé le directeur général adjoint de Bissa Gold SA, Dr Christian Ouédrago. Selon lui, parmi les trente candidatures enregistrées, seules quatre étaient aptes à conduire des engins.

Les autorités régionales participant à une réunion dans la commune de Sabcé se sont impliquées dans la résolution de la crise. « Cela n'a pas été facile sans l'implication des



autorités de la région », a reconnu le préfet de Sabcé. Selon lui, cette crise a été désamorcée après une rencontre avec des représentants des jeunes, les autorités locales et les responsables de la mine. « Nous avons accepté de reverser les autres candidats dans d'autres domaines d'ac-



tivités comme la mécanique », a dit le directeur général adjoint de Bissa Gold SA.

Le conflit est intervenu lors de la phase d'installation de la mine, qui a occasionné le déplacement des populations autochtones vers d'autres zones situées à quelques encablures de leurs villages d'origine, désormais occupés par la mine. Le conseil de concertation regroupant les communautés, les autorités administratives et coutumières ainsi que l'entreprise Bissa Gold SA, a eu à régler « momentanément » le problème. Mais le chemin reste encore long. L'activité de la mine démarrant en décembre prochain, d'autres conflits pourraient survenir au cours de cette phase décisive

#### Attachement des populations à leurs lieux de culte

Il faut dire aussi que le site de la mine de Bissa Gold abrite des lieux sacrés destinés aux populations des villages déplacés. « C'est à cause de ces lieux que l'ouverture de la mine a été retardée durant plusieurs années », a confié le maire de la commune de Sabcé, Zoungourana Mamoudou Pierre-Célestin. Il explique que c'est après plusieurs négociations que les populations des villages de Yimingou et Bissa ont accepté l'implantation de la société. Celles-ci ont posé des conditions comme la délimitation des lieux sacrés. « Ce que la société a fait », a affirmé le maire qui a néanmoins ajouté qu'il fallait rester vigilant pour que les engagements de protection des sites pris par Bissa Gold soit respecté. La protection des lieux de culte à l'intérieur du périmètre minier est une préoccupation des autochtones. « La destruction des bosquets

sacrés risque de créer de sérieux problèmes, tant pour les populations que pour les miniers », a prévenu le conservateur des bosquets sacrés de la commune de Sabcé, Yangré Naaba.

#### Des défis pour le conseil de concertation

Jusque-là, le Conseil de concertation n'a mené ses actions que dans la phase d'installation de la mine. Il a été impliqué dans le processus d'indentification du site de relogement des populations déplacées et la construction des logements, entre autres. « D'autres problèmes restent cependant en suspens », a reconnu un membre de ce conseil, qui indique que « des problèmes peuvent surgir dans la phase du démarrage de la mine ». Il s'agit, selon lui, de la question des lieux sacrés et du processus de relogement des populations qui, à son avis, n'a pas pris en compte le nombre d'enfants, mais plutôt le nombre de chefs de familles et leurs épouses. « Pour le moment, nous n'avons pas encore enregistré de plaintes par rapport à l'indemnisation, ni de conflit », a dit le maire de la commune de Sabcé. Reste que pour le préfet de Sabcé, il faut revoir ce Cadre pour l'asseoir correctement. « Même s'il existe, ce Cadre ne fonctionne pas de façon efficace pour faire face à d'éventuels conflits », a-t-il déploré.

Pour ce qui est de la question du recrutement, elle semble résolue, du moins pour l'instant, puisqu'il sera désormais exigé un certificat de résidence à tout demandeur d'emploi. Plus de 2000 dossiers de candidature sont actuellement enregistrées au niveau de l'entreprise Bissa Gold SA, qui prévoit entre 500 et 700 emplois permanents.

# Bissa Gold, mesures de sécurité maximale

Par Assane KONÉ (Le Républicain/Mali)

Ouagadougou a abrité du 01 au 05 octobre 2012, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des media sur le thème « Exploitation minière et protection de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest ». Dans le cadre de cette initiative conjointe de l'UICN et du GWP/AO, les journalistes de onze pays de l'Afrique, se sont rendus le 03 octobre 2012, dans la Commune rurale de Sabcé, où, après un entretien avec le maire de la localité, ils ont visité la mine en construction de Bissa Gold.

«L'étude de faisabilité technico-économique et environnementale indique que la mine de Bissa Gold n'aura pas d'impact dommageable sur l'environnement». La déclaration a été faite par Dr. Christian Frederik Ouédraogo, Directeur général adjoint de Bissa Gold SA. Selon lui, des mesures d'accompagnement nécessaires ont été identifiées pour minimiser les conséquences de la mine sur l'environnement et les conditions de vie des populations riveraines. «Un parc à résidus a été prévu pour accueillir les résidus de traitement des minerais que sont : eau, minerai fin oxydé et sulfuré, cyanure et quelques métaux lourds, principalement le fer, le cuivre, le zinc, l'aluminium et d'autres métaux en plus faibles quantités tels l'arsenic, le nickel et probablement du bismuth», a-t-il indiqué. Avant d'ajouter qu'après des études géotechniques détaillées du site, le parc a été planifié pour accueillir jusqu'à 9,8 Mt à 10,5 Mt. En plus des dispositions pour utiliser le cyanure uniquement à l'intérieur de l'usine de traitement dans un système en circuit fermé, le DGA a annoncé le stockage de l'hypochlorite de calcium, qui sera utilisé pour la décontamination de sites en cas de pollution accidentelle et pour traiter les eaux du procédé qui pourraient être déversées dans la nature.

«Les cyanures, à l'inverse du mercure, se dégradent très rapidement sous l'effet des rayons ultraviolets du soleil



dans l'environnement», a-t-il ajouté. En conclusion, il a rassuré que les eaux de ruissellement dans le bassin versant du parc seront déviées et évacuées ailleurs par un fossé qui ceinturera le parc et celles accumulées seront pompées et réutilisées à l'usine.

#### La gestion des déchets sur le site de Bissa

«Un site d'enfouissement technique est en cours de construction et des bassins de rétention des déchets issus des fosses septiques sont construits», a indiqué Dr Christian F. Ouédraogo pour qui les déchets sont gérés de quatre manières sur le site de Bissa : les biodégradables sont stockés dans les fosses servant de compostiére en vue de la production de la fumure organique, les métalliques sont rassemblés en un endroit pour un éventuel recyclage et les autres déchets inertes en quantité mineure comme les verres, néons sont stockés à des fins d'enfouissement sur le site. Par ailleurs, il a indiqué que des séances de sensibilisation ont été menées auprès du personnel sur la collecte et le tri des déchets sur le chantier et la gestion des fuites d'huiles usées et autres déchets liquides. « La société Bissa Gold SA veut devenir une référence en matière de responsabilité sociale et environnementale », a-t-il déclaré. Dans cette optique il a égrené un chapelet d'activités à réaliser à savoir le reboisement,

la création de bosquets et de zones de forêt villageoise. «La campagne de reforestation de Bissa Gold a permis de mettre sous terre de 2011 à 2012 près de 20 000 arbres de différentes espèces», a-t-il affirmé.

Pour la campagne de 2012, l'accent est mis sur l'octroi des plants aux riverains pour le reboisement individuel à leur profit. Qu'à cela ne tienne, Dr Christian F Ouédraogo a indiqué que la gestion de l'environnement et la réhabilitation du site seront effectuées en conformité avec les normes, conditions et modalités prévus par le code minier. Cependant, il a admis que les impacts réels au moment du démantèlement dépendront du niveau de succès des mesures d'atténuation appliquées pendant la phase d'opération. « La programmation de la fermeture du site permettra de réduire les atteintes à l'environnement, en prenant en considération le plus tôt possible les impacts potentiels et en intégrant les mesures palliatives les plus appropriées», a-t-il déclaré.

Le fonds destiné à la réhabilitation est estimée à 4,5 millions de Dollars US, soit 2,2 % des capitaux investis.

# L'après mine en question

Par Lonsani SANOGO (l'Indépendant/Burkina Faso)

La découverte de l'or dans la réserve naturelle de la commune de Sabcé située dans la province du Bam, région du centre-nord du Burkina Faso aiguise des appétits. Les choses sont allées vite entre l'exploitant minier Bissa Gold SA, l'Etat burkinabè et les populations de ladite commune. Si l'exploitation minière suscite assez d'espoir chez les populations locales, l'après mine suscite déjà des interrogations.



L'orpaillage artisanal dans la zone de Sabcé était une activité dix ans avant l'arrivée de Bissa Gold SA en 2006. Seule entreprise minière implantée dans la zone, Bissa Gold a commencé ses travaux en 2011. La durée de vie de la mine est de sept ans. Avec une superficie de 130 km² la mine a affecté la réserve forestière de la commune de Sabcé et 700 ha de champs de deux villages directement touchés. La réserve naturelle « poumon de Sabcé » était la seule zone où 80% des populations s'approvisionnaient en bois de chauffe. Dans un avenir proche, les besoins d'énergie peuvent poser d'énormes difficultés.

Les habitudes des populations doivent changer dans la perspective d'une utilisation des foyers améliorés ou des énergies alternatives dans la mesure où elles ne pourront plus accéder aux bois de chauffe.

En contrepartie, un programme de reboisement est en gestation à en croire le chef de service départemental de l'environnement et du développement durable, Abdoulaye Bambara. Pour les besoins des éleveurs en pâturage, la question n'est pas traitée et la gestion de la ressource eau est une préoccupation essentielle. La mine utilise beaucoup d'eau, elle a construit un barrage pour approvisionner l'usine en eau fraîche. 4,5millions de m<sup>3</sup> d'eau seront

utilisées par an pour alimenter la mine alors que la disponibilité de la ressource n'est pas si importante. Les impacts de l'activité minière sur l'eau à court ou long terme suscitent des interrogations. Dr Christian F. Ouédraogo, directeur général adjoint de Bissa Gold SA estime que le parc à résidus a fait l'objet d'études géotechniques, de faisabilité et le processus de transport de ces résidus se passe dans un circuit fermé...

La question de l'après mine n'est pas maîtrisée par les populations, néanmoins la fermeture de la mine à terme et la réhabilitation du site seront gérées conformément aux textes du code d'investissement minier du Burkina, d'après Christian Ouédraogo. La commune, elle, compte sur la création du fonds communautaire prévu dans cette perspective. Avec l'appui de l'entreprise minière, la commune a créé une autre forêt qu'elle a délimitée, mais les conditions de réussite des plants sont difficiles à cause de la nature du sol. L'entreprise exécute des sessions de formations des riverains dans des métiers tels la saponification, le tissage, la carbonisation. La mine va créer 500 emplois permanents contre une population jeune locale estimée à 2000 personnes, cibles privilégiées des emplois non qualifiés de l'entreprise minière.

### Mines et forêts

# Que peut-on sauver de ce patrimoine ?

Par Alain TOSSOUNON (Le Municipal/Benin)

A Sabcé, la réserve naturelle qui était la seule zone forestière est aujourd'hui menacée de disparition. La cohabitation exploitation de l'or et réserve est devenue impossible depuis l'arrivée de la société minière qui s'est accaparée de toute la réserve.

Le Yagré Naaba est le conservateur coutumier du bosquet de Sabcé. Cette localité abrite depuis des lustres, une réserve naturelle. La seule de la zone qui, pour toutes les communautés estimées a 26 000 hectars, était selon le maire de Sabcé, « le poumon » de la commune. Et depuis toujours, toute sa vie, le conservateur est resté intimement lié à cette réserve. « Sur le plan des coutumes, c'est moi qui gérait cet espace », témoigne-t-il. Gardien du temple, il raconte que cette réserve héberge également une forêt sacrée. Un lieu par excellence ou chaque année, les communautés se retrouvent pour des rituels divers.

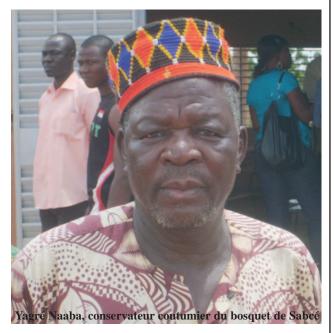
Mais, cette vie harmonieuse entre la réserve, la forêt sacrée et les communautés, connaît aujourd'hui une véritable perturbation. Tout simplement à cause de l'arrivée de la société Bissa Gold SA, une société minière venue exploiter l'or découvert dans l'enceinte de la réserve naturelle. Juste un an après le lancement de ses travaux, le 29 septembre 2011, la réserve perd chaque jour, ses arbres et arbustes. Aujourd'hui, si quelques plants jonchent encore la clôture du site d'exploitation en construction, l'intérieur a cédé place aux bâtiments administratifs du personnel, aux installations de l'usine. Plus loin, le couvert végétal a tout simplement disparu au profit de fosses de minerai en construction.

Et, progressivement, la réserve naturelle qui hier encore était le seul réservoir de bois de chauffe devient une vaste étendue de terres nues avec des fosses destinées à la recherche du métal précieux. «Avec la mine, ils ont tout pris», se désole le chef coutumier. A sa suite le gardien du temple moderne, le chef de service environnement et développement durable de Sabcé, M. Bambara Abdoulaye, ne manque pas aussi d'inquiétudes.» Nous avons beaucoup de soucis en matière de bois de chauffe. Car, près de 80% des communautés s'approvisionnaient en bois dans la réserve», signale-t-il.

Selon le directeur général adjoint, Christian Ouédraogo de la société d'exploitation minière Bissa Gold, pour le démarrage des travaux, environ 200 000 arbres ont été arrachés de terre de cette réserve qui a longtemps résisté à la sècheresse. «Malgré les intempéries et tout, c'est une réserve qui nous est restée et comportait des arbres d'une certaine génération lointaine».

#### Un écosystème irremplaçable

A mesure que les travaux évoluent, le couvert végétal se fait de plus en plus absent. Pourtant, dans un contexte où les sols sont arides, « ce n'est pas possible de reconstituer dans 10 ou 20 ans cet écosystème », soutient le chef service environnement et développement durable de Sabcé,



Bambara Abdoulaye. Parce que tout simplement dans la région, les expériences de reboisement ont toujours eu peu de succès. « Sur les terres arides, c'est compliqué. Le reboisement se fait mais nous n'avons pas de réussite », renchérit-il. Pour minimiser sa destruction de l'écosystème, la société Bissa Gold brandit son action de reboisement en l'absence pour l'heure d'un vrai programme de reforestation. Ainsi, selon le directeur général adjoint, de 2011 A 2012, près de 20 000 plantes ont été mis en terre en plus des plants distribués aux riverains. Du côté de la commune, le maire nous signale que la commune a également créé une forêt communale. Mais, il ne manque pas de scepticisme pour les conditions peu favorables de verdissement de la région. Et, le chef service environnement et développement durable, Bambara Abdoulaye, de signifier que « quel que soit le reboisement qui va être fait, il faudra attendre 2, voire 3 ans pour voir les arbres pousser ». Interpellé, le directeur général adjoint de la Société Bissa Gold SA, souligne qu'on ne fait pas des omelettes sans casser des œufs. Mais, plus que des œufs, c'est toute la réserve naturelle unique de la région, qui disparaît avec l'évolution des travaux de la mine.

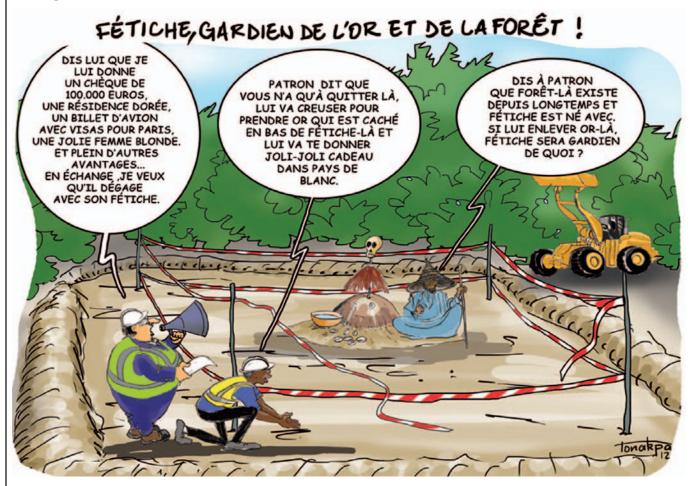
Le premier lingot d'or est attendu en décembre, les communautés locales et autorités locales assistent impuissantes. Déjà, condamnés à désormais apprendre à vivre sans la réserve, elles devront se préparer à ne rien léguer comme héritage à leur progéniture. Avec la mine, ce patrimoine relèvera bientôt du passé.

### Mines et forêts

# Sabcé: la réserve irremplaçable!

ParRaphaël KAFANDO (Sidwaya/Burkina Faso)

Sabcé vit depuis septembre 2011 la fièvre de l'or. Et conséquences, des hectares de forêt vont disparaître au profit de l'exploitation aurifère.

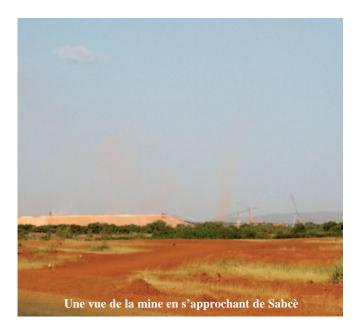


« J'ai 53 ans, cette forêt sacrée existait avant ma naissance. C'est là-bas que nous avons des fétiches et que nous tirions une partie de notre subsistance ». Le visage triste et l'air un peu inquiet, M. Yaado Diallo de Sabcé, regrette déjà le fait que le poumon écologique de sa commune va disparaitre pour l'exploitation de l'or. Les vocations écologiques sont gravées dans la mémoire collective. Autrefois, confie Yaade Diallo, le lieu était le dernier sanctuaire des plantes médicinales indispensables pour la perpétuation de la pharmacopée traditionnelle. Les villageois y tiraient aussi des fruits sauvages, tels que le karité, le néré, le raisin... De plus, il affirme que les habitants pratiquaient également la petite chasse de temps à autre dans cette forêt. Déjà des installations sortent des entrailles et des flancs des collines. Plusieurs kilomètres carrés seront désormais sous l'autorité de la société concessionnaire, Bissa Gold. Des montagnes de terre sont déjà extraites du sous-sol pour la construction des fosses,

alors que la mine ne sera totalement opérationnelle qu'en décembre 2012. Selon le chef de service de l'environnement de Sabcé, Abdoulaye Bambara, cette zone représente la principale source de bois de chauffe de la commune. « C'est ici que la population s'approvisionnait en bois sec, maintenant, j'ai peur qu'elle ne commence à couper le peu d'arbres qui nous reste car les habitants n'ont plus d'autres sources d'énergie », s'inquiète-t-il. Selon lui ces 55ha de forêt constituent le seul endroit dans la commune qui avait pu résister aux effets des changements climatiques et de la coupe abusive du bois.

#### «Cette forêt est irremplaçable»

Les responsables de la mine assurent que des mesures seront prises pour atténuer l'impact de la destruction de cette biodiversité. « Nous effectuons des reboisements pour palier ce problème. En 2011, nous avons mis en terre près de 20 000 arbres de différentes espèces. Pour la



campagne de 2012, l'accent est mis sur l'octroi des plantes aux riverains pour le reboisement individuel», rassure le directeur général adjoint de Bissa Gold, Dr Christian Ouédraogo. Toutefois, le maire de Sabcé, Célestin Pierre Zoungrana, est clair « Cette forêt est irremplaçable ». Il justifie cela par le fait que les terres de la zone sont déjà dégradées et que le taux de réussite des reboisements est assez faible. Quant au conservateur coutumier de la forêt Yangrin Naaba, il exige néanmoins une indemnisation car dit-il : « quand on a commencé les indemnisations, ils m'ont juste remboursé les lopins de terre que je cultivais et ils ont considéré que la forêt ne m'appartenait pas, alors que j'ai été désigné comme conservateur coutumier de ce bosquet. J'exige que la compagnie minière m'indemnise sinon nous au niveau des chefs coutumiers nous n'accepterons pas cette injustice ». Au fur et à mesure que des infrastructures sortent de terre, la réserve communautaire disparaît peu à peu. En attendant, la population observe avec résignation la sûre et lente agonie de milliers d'arbres qui pendant longtemps constituaient leur « mine

# Burkina Faso: Les acquis de la conservation compromis par une forte demande de bois de chauffe

Edmund Smith-ASANTE (Ghanabusinessnews/Ghana)

En dépit de la campagne des écologistes à travers le monde au cours des dernières années pour l'utilisation de sources d'énergie alternatives telles que le gaz de pétrole liquéfié (GPL) en remplacement du bois de chauffe, les indications montrent qu'il est encore très en vogue au Burkina Faso un pays du Sahel.

Les autochtones vivant dans la périphérie de la capitale Ouagadougou en particulier, utilisent le bois comme principale source d'énergie dans leurs foyers.

Le constat a été fait par un groupe de journalistes de 11 pays ouest africains dont le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Niger, le Togo, le Bénin et le Cameroun, en voyage d'étude le mercredi 3 Octobre 2012, dans le district de Sabcé dans le cadre d'un atelier organisé conjointement par le Partenariat mondial pour l'eau de l' Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO).

Lors d'échanges avec les membres de la communauté et des responsables municipaux de Sabcé, il est ressorti que la réserve dans laquelle se sont approvisionnées les populations au cours des dernières années pour tous leurs besoins en bois de chauffe a été perdu au profit de l'entreprise minière qui en a obtenu la concession.

Malgré le don aux populations de plants à mettre en terre par l'entreprise minière, il faudra attendre quelques années avant que les arbres n'atteignent la maturité pour être utilisés comme bois de chauffe, alors que la plupart des terres des environs ne sont pas assez fertiles pour les activités agricoles.

En effet, le Maire de la Commune de Sabcé, Pierre Célestin Zoungrana, dans une interaction avec 30 journalistes a déclaré que la réserve contenait de vieux arbres

#### Plan de Gestion Sociale (Suite)

Indemnisation des champs et biens

Les superficies des champs à indemniser en 2011 s'élèvent à plus de 100 hectares

Les biens autres que ceux qui on été reconstitués sont indemnisés financièrement

Le coût total des indemnisation: 730 000 000 FCFA

qui ont résisté aux conditions météorologiques très dures et aux différentes sécheresses des années antérieures et constituait donc la source d'approvisionnement des communautés environnantes en bois de chauffe ainsi qu'en fourrage pour les éleveurs de bovins.

Pour sa part, Ouedraogo Tiwodo, le Chef des rite (Niagre Naaba), qui était également en charge de la réserve, a déclaré qu'étant la seule source d'énergie disponible, les populations ont toujours prélevé leurs besoins dans la réserve.

Mais le responsable de la Direction de l'Environnement de Sabcé, M. Abdoulaye Bambara, a convenu qu'il s'agira effectivement d'un défi pour les membres de la communauté qui ne connaissent que le bois de chauffe comme source d'énergie. Dans la mesure où les les plants mis en terre prendront des années pour devenir des arbres



utilisables, un autre défi majeur est lié à l'entretien des arbres jusqu'à ce qu'ils soient grands vue la rareté de l'eau.

Aucune alternative ne semble toutefois se présenter pour le moment à cette situation de manque de bois de chauffe, même si cela met en mal les appels à travers le monde entier pour l'utilisation durable des ressources forestières restantes de la planète et l'utilisation de formes d'énergie alternatives comme le solaire, l'éolien et le gaz de pétrole liquéfié (GPL) .

"Le gaz n'est même pas suffisant pour les populations de Ouagadougou - parce que cette ville a connu une croissance démographique importante et aujourd'hui il est très difficile de trouver la bouteille à Ouagadougou - moimême je les stocke - J'ai environ trois bouteilles que je garde, car le gaz peut finir et vous n'en trouviez pas, la situation est très difficile", a déclaré Mme Safietu Barry, une résidente de la capitale burkinabè,.

Elle a révélé que seulement deux entreprises privées fournissent toute la ville de Ouagadougou en gaz, par conséquent, l'offre n'est pas en mesure de répondre à la demande.

Toutefois, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en 2010, seulement 20,6% du Burkina Faso, soit environ 5.649.000 ha sur une superficie totale de 27.360.000 était boisée, 109.000 ha étant des forêts plantées.

Les statistiques de l'ONU indiquent qu'il y avait un changement drastique du couvert forestier entre 1990 et 2010 au Burkina Faso, à la suite duquel le pays a perdu en

moyenne 59.900 ha, soit 0,87% par an. Au total, entre 1990 et 2010, le Burkina Faso a perdu 17,5% de sa couverture forestière, soit environ 1.198.000 ha.

La couverture forestière du pays (à l'exception des forêts plantées) par 1000 ha de 1990 à 2010 se présente comme suit : 1990 - 6840, 2000 - 6190, 2005 - 5871 et 2010 - 5540.

Les forêts du Burkina Faso contiennent 292 millions de tonnes de carbone dans la biomasse forestière vivante, tandis que les zones protégées et la biodiversité ont quelques 636 espèces connues d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères et de reptiles selon les chiffres du Centre Mondial de suivi Ecologique.

Parmi celles-ci, le Centre affirme que 0,3% sont endémiques, ce qui signifie qu'elles n'existent dans aucun autre pays, alors que 1,4% sont menacées. Le Burkina Faso abrite également au moins 1100 espèces de plantes vasculaires et 11,5% du territoire national est protégé sous les catégories I-V de l'UICN.

De toute évidence, l'utilisation non planifiée des ressources forestières du Burkina Faso a conduit à la détérioration de toutes les zones forestières autour de Ouagadougou.

Cependant, un document de référence de la FAO, intitulé «Les forêts, les combustibles et l'avenir : l'énergie du bois pour un développement durable», dit que la situation a amené le gouvernement à prendre une

décision pour développer des techniques de gestion efficaces.

Selon la FAO, le projet qu'elle exécute sous financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), vise à élaborer un programme national pour la production intégrée et durable des produits forestiers ligneux et non ligneux, en particulier le bois de chauffe et le charbon de bois.

Dans une zone de 150 km autour de Ouagadougou, 80.000 ha sont gérés avec la participation active des populations locales en utilisant des techniques simples pour mettre en œuvre des opérations sylvicoles (la pratique de contrôle de l'établissement, la croissance, la composition, la santé et la qualité des forêts pour répondre aux besoins et valeurs diverses).

Même si, avec le soutien de la FAO, le Gouvernement du Burkina Faso a mis en place une approche planifiée et plus rationnelle de gestion des ressources forestières, ce qui aurait abouti selon la FAO à la conservation et à la protection des ressources, ainsi qu'à une augmentation de 50 pourcent des revenus pour les populations locales, qui sont maintenant en mesure de répondre à la demande urbaine en bois de feu et charbon de bois, il reste encore beaucoup à faire pour mettre fin à la déforestation rapide du pays.

Il faut espérer que les plans en cours pour la gestion de 570 000 ha supplémentaires au Burkina Faso seront accélérés, en même temps que d'autres interventions pour inverser la tendance de 1990 à 2010.

### **Mines et habitat**

# BISSA GOLD À SABCÉ

# Seconde jeunesse pour les villages de Yimiougou et Bissa

Par Edmund Smith-ASANTE (Ghanabusinessnews/Ghana)

En quittant leurs cases en banco pour des logements en dur, les populations de Yimiougou et de Bissa deux villages affectés par l'installation de la mine d'or de Bissa-, s'apprêtent à embrasser un nouveau mode de vie.

Des maisons en dur de tailles différentes, toutes peintes en couleurs jaune et blanche. A Sabcé, deux nouveaux villages ont vu le jour à la faveur de l'implantation de la mine d'or. Prévus pour reloger les populations déplacées par la mine, ils sont en matériaux définitifs. Sur les 371 logements construits, 198 sont attribués au village de Yimiougou et 173 à Bissa. Ils accueilleront environ 350 ménages affectés par les travaux d'installation de la mine. Aux maisons d'habitations, s'ajoutent des infrastructures socio-sanitaires dont deux nouvelles mosquées, deux maisons des jeunes, des chapelles, des logements pour les catéchistes, des écoles normalisées, c'est-à-dire des établissements scolaires à cycle complet. Le coût global s'élève à plus de deux milliards de francs CFA.

Des délégués de la population sont allés inspecter le site de recasement choisi par Bissa Gold pour s'assurer que les villages installés ne seront plus déplacés à cause du minerai.

Mais, pour l'instant, c'est au compte-gouttes que les villageois rejoignent leurs nouveaux logis. Le taux d'occupation des maisons est ainsi de 50% à Bissa et d'environ 15% à Yimiougou. «Compte tenu du fait que le goudron ne sera pas dévié cette année, ils ne sont pas trop pressés de déménager. Mais le village de Bissa se trouve à l'intérieur du périmètre délimité de la mine et entouré par un

grillage. Raison pour laquelle nous sommes en train de leur mettre la pression afin qu'ils libèrent la zone», explique Christian Ouédraogo, le directeur général adjoint de Bissa gold.

La mine promet d'améliorer l'accès à l'eau potable, en réalisant, notamment des canalisations, un forage et en installant des pompes solaires afin d'alimenter des robinets au niveau des écoles. Mais pour avoir l'électricité, les déplacés sont obligés de se tourner vers l'Etat. Bissa gold a limité l'installation des plaques solaires dans certaines écoles pour permettre aux adultes de la localité de s'alphabétiser le soir.

#### Certaines familles se plaignent

Ces nouveaux propriétaires déplorent l'étroitesse de l'espace alloué à chaque famille. Parmi eux, Kelsim Ouédraogo, un paysan. «Certains ont eu une maisonnette. D'autres qui sont des chefs de familles avec des enfants n' ont pas eu de maison. Où voulez vous que ceux-ci dorment? Est-ce que je peux dormir dans la même pièce que ma femme et mon enfant âgé de 20 ans? », s'interroge-til, estimant que ce sont les polygames qui en souffrent. En outre, déclare-M. Ouédraogo, tous les «833 habitants concernés par le déplacement n'on pas eu droit à un logement. Il y en a au moins 200 qui attendent.»



### **Mines et habitat**

# La réinstallation des communautés en cause avec Bissa Gold

Par Edmund Smith-ASANTE (Ghanabusinessnews/Ghana)



La mine de Bissa Gold SA n'a pas encore commencé ses opérations, mais il semble que deux grandes communautés –celles de Bissa et de Yimiougou, à 90 km de Ouagadougou, qui ont été déplacées par la mine et ont donc été réinstallées, expriment déjà certaines angoisses.

Leurs angoisses portent sur le changement dans leur milieu culturel par rapport à la façon dont les logements de réinstallation ont été bâtis et le fait qu'elles soient privées de leur principal moyen de subsistance, qui est l'agriculture.

En dépit de nombreux projets d'amélioration des moyens de subsistance engagés par la mine pour les autochtones, certaines personnes expriment encore leur mécontentement parce qu'elles n'ont plus de champs à partir des quels nourrir leurs familles et gagner leurs vies.

Les autochtones trouvent également les bâtiments construits pour eux très incommodes car ils ont très peu d'espace et ne disposent plus de cadres traditionnels et culturels dont ils ont l'habitude depuis de nombreuses décennies.

Prenant la parole au nom des communautés lors d'un forum avec un groupe de journalistes internationaux, Ouedraogo Tiwodo, le Naaba de Niagre, a déclaré que bien qu'ils savaient que la prospection ne devait durer que quelques années et s'accommodaient donc de la présence des mineurs, ils ont dû aller en consultation avec eux quand ils ont trouvé de l'or et ont décidé de l'exploiter. Il a dit qu'ils ne soupçonnaient pas, qu'ils allaient être déplacés pour laisser place à la mine.

Plus tard, dans un entretien exclusive au cours duquel le chef a révélé l'impact que le déménagement a eu un sur leur vie, il laisse entendre que: «Quand un homme vit avec une femme, le souhait est que personne ne sache quand ils ont leur intimité », se référant au fait que dans leur ancienne communauté l'homme avait une demeure

distincte de la femme, mais maintenant ils vivent ensemble sous le même toit dans la nouvelle colonie, qui est culturellement inacceptable.

Il a ajouté ceci : « J'avait 55 hectares de terres agricoles, mais ils me l'ont prise. J'ai demandé un champ à mes relations dans d'autres villages, mais elles ont dit: «Non, vous avez vendu votre lopin de terre au minier, alors nous ne pouvons pas vous donner un lopin de terre pour cultiver.»

Le chef de Niagre dit qu'il n'y a que son frère qui a accepté de lui donner un hectare de terre pour qu'il cultive et c'est ce qu'il a utilisé durant la récente saison agricole pour cultiver du mil et de l'arachide. "Et ce n'est même pas suffisant pour nourrir ma famille», dit-il.

"J'ai beaucoup d'enfants et de membres de famille, alors un hectare ne suffit pas à les nourrir", a-t-il souligné.

Selon le chef de la communauté, alors qu'avant il y avait la sécurité alimentaire dans la mesure où il y avait assez pour tous les membres de la famille et d'excédents à vendre quand les temps étaient difficiles, maintenant il n'y a même pas assez pour faire nourrir sa famille de 12 personnes.

Parlant de l'indemnisation pour les cultures qui se trouvaient sur son champ avant que la terre ne soit prise, Ouedraogo Tiwodo a expliqué que pour l'instant, il n'a reçu que 7 millions CFA pour 10 hectares sur 55, parce qu'il a seulement été en mesure de produire les documents portant sur cette portion, avec la promesse que dès qu'il sera en mesure de produire les documents portant sur les 45 autres, il sera également indemnisé.

Les populations disent qu'elles dépendaient également d'une réserve pour leurs besoins en bois de chauffe qui fait maintenant partie de la concession attribuée par le gouvernement à la compagnie minière.

### **Portrait**

# LE MAIRE CÉLESTIN ZOUNGRANA Résigné et optimiste!

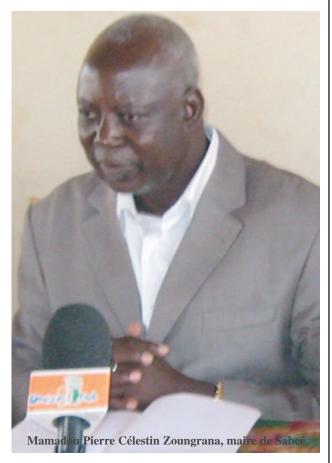
Par Edem GADEGBEKU (CanaInfo/Togo)

A quelques semaines de la fin de son premier mandat, le maire de la localité de Sabcé, Mamadou Pierre Célestin Zoungrana, la soixantaine, apparemment souple dans ses prises de position mais réaliste est un homme visiblement comblé. Il a présidé pendant six ans aux destinées d'une commune qui a cédé une partie de sa superficie (près de 130 km²) à l'implantation d'une société minière : Bissa Gold.

D'un tempérament calme, le maire Zoungrana, élu en 2006 sous la bannière du Congrès pour la démocratie et le progrès (Cdp), a l'embonpoint d'un homme d'affaires épanoui. Avant de briguer le poste de maire de Sabcé (près de 90 km de Ouagadougou, 26.000 âmes), 1'homme a fait fortune dans le commerce de produits pétroliers, la boulangerie et l'hôtellerie au Faso. Il allie, depuis 2006, deux vies : celle d'opérateur économique influent et de première autorité municipale à Sabcé, une commune de 31 villages. Plusieurs arguments militent en faveur d'une réélection de Pierre Zoungrana à la tête de la mairie de cette localité du septentrion burkinabé, bien sûr, s'il brigue un nouveau mandat début décembre prochain. Non seulement, Sabcé a intégré le cercle fermé des localités productrices d'or sur le continent africain, mais aussi la commune aligne quelques infrastructures comme construction d'écoles.

La dernière en date est le quatrième Centre de santé qui est en train de sortir de terre. Durant six ans de séjour à la mairie de Sabcé, le bâtisseur Zoungrana a aussi initié la construction d'écoles dans tous les villages de sa commune, « même s'il regrette que cette localité ne soit toujours dotée, pour l'heure, que d'un lycée ». Avant l'ouverture de la mine de Bissa Gold, Sabcé a été par le passé une zone d'orpaillage. L'arrivée de la succursale de Nordgold dans la commune de Sabcé, a bouleversé quelques habitudes sociales, de l'avis de plusieurs habitants. Renchérissement de la vie et accroissement de la population locale. Cependant, malgré ces mutations comportementales actuelles ou à venir, Pierre Zoungrana veut positiver et relativiser, même s'il se veut réaliste. « (...)

Des champs (moins du 10<sup>ème</sup> de la superficie totale de la municipalité) ont été rasés pour l'implantation de la mine. Nos relations sont jusqu'à preuve du contraire bonnes avec la direction de Bissa Gold. Parmi les employés de Bissa Gold, on peut dénombrer des recrues provenant de notre commune (...) Les agriculteurs déplacés au profit de l'installation des infrastructures minières ont été relogés et indemnisés. Il reste à appliquer la même chose pour les éleveurs », résume



M. Zoungrana, en abordant la problématique des avantages et inconvénients de Bissa Gold pour la municipalité qu'il dirige. « Notre commune ne peut pas se soustraire à l'implantation de la mine de Bissa Gold, du fait que c'est un permis étatique qui lui a été délivré (...)

Il sera impossible de reconstruire l'écosystème initial de Sabcé après l'exploitation de la mine de Bissa Gold, mais le minimum peut être fait d'un point de vue écologique d'ici sept années, durée prévisionnelle de vie de ce processus de production aurifère », renforce « Monsieur le maire », comme l'appellent ses administrés en évoquant l'épopée minière naissante dans sa localité.

#### **Initiative pour la réduction** de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI)

L'Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (Poverty Reduction and Environnemental Management Initiative -PREMI) cherche à promouvoir la gestion intégrée des Ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté et l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest.

Elle vise à plus de cohérence dans une large gamme d'activités développées par l'UICN avec ses partenaires aux niveaux local, national, et régional en Afrique de l'Ouest. A travers ce programme, l'UICN cherche à renforcer les capacités de la région, à démontrer l'importance de la prise en compte de la valeur des biens et services des écosystèmes dans les plans de développement régionaux, les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté et d'adaptation au changement climatique dans le but d'améliorer la création de richesse et la croissance économique.

Le programme comprend entre autres, l'appui aux dialogues multi-acteurs sur certaines questions importantes du développement régional pour les années à venir. Il met les préoccupations environnementales et le changement climatique au centre des processus de prise de décisions aux niveaux national et régional pour le développement durable.

Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN (PACO) a obtenu le financement de l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI) en vue de mettre en œuvre le PREMI sur une période de quatre ans (décembre 2008 - décembre 2012).

Pour plus d'informations : www.iucn.org/premi



#### Programme Eau, Climat et **Développement en Afrique (WACDEP)**



Le Programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WAC-DEP) a pour objectif de promouvoir la sécurité en eau comme une composante essentielle du développement national et régional et contribuer à l'adaptation au changement climatique pour la croissance économique et la sécurité humaine. Ce Programme de cinq (5) ans a été élaboré par le Partenariat Mondial de l'Eau  $(G\widehat{W}\widehat{P})$  en collaboration avec le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) en soutien à la mise en œuvre des engagements du Sommet des Chefs d'Etats de Sharm-el Sheikh en Egypte de 2008,

La mise en œuvre du WACDEP en Afrique de l'Ouest concerne le Burkina Faso, Ghana et le bassin fluvial transfrontalier de

L'année 2012 a été marquée par la réalisation des activités entrant dans le cadre de la phase de démarrage du programme. Les actions ont concernées l'information et la sensibilisation des acteurs, l'identification et la planification participatives des activités spécifiques pour le Burkina Faso, le Ghana et le niveau bassin de la Volta.

Le Programme a connu la réalisation de l'étude de situation de référence sur la sécurité en eau et la résilience au climat au Burkina, la mise en place du comité de suivi et d'orientation son lancement officiel par les représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, le ministère de l'environnement et du développement durable, et d'autres partenaires stratégiques du WACDEP au Burkina Faso.

L'année 2013 sera consacrée à la phase de réalisation effective des activités des différentes composantes du projet avec des budgets plus importants ainsi qu'au lancement officiel du Programme au Ghana et au niveau régional pour ce qui concerne le bassin de la Volta.

Le WACDEP se décline en quatre (4) composantes constituées de huit (8) domaines d'action que sont :

Composante 1 : Investissements dans le développement régional et national

Domaine d'action 1: Coopération régionale et transfronta-

Domaine d'action 2: Développement National et les Plans sectoriels

Domaine d'action 3: Investissements type «no/low regrets» Domaine d'action 4: Préparation du projet et financement

Composante 2: Solutions écologiques

Domaine d'action 5: Projets de démonstration

Composante 3: Connaissances et développement des capaci-

Domaine d'action 6: Développement des capacités Domaine d'action 7: Connaissance et Sensibilisation

Composante 4: Partenariat et développement durable

Domaine d'action 8: Partenariat et développement durable

